



FICHE DESCRIPTIVE

MONITEUR SPORTIF

TITRE PRO ANIMATEUR ÉQUESTRE

Le diplôme de l'AE (Animateur d'Équitation) est un titre à finalité professionnelle délivré par la FFE, de niveau 3 (CAP,BEP), inscrit au RNCP et reconnu par l'Etat. Ce diplôme permet d'accéder au métier d'Animateur d'équitation et d'encadrer à poney et à cheval tous les publics ,toujours sous la responsabilité d'un éducateur d'équitation titulaire d'un diplôme de niveau 4

FORMATION EN ALTERNANCE

EN 1 AN



LA FORMATION

- 2 jours au centre de formation
- 3 jours par semaine et vacances scolaires en structure chez l'employeur
- Septembre 2024 à aout 2025
- 490 heures en centre de formation
- 1123 heures en structure



LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Formation professionnels reconnus dans le champ de la formation équestres
- Cavalerie adaptée
- L'alternance rend l'apprenant acteur de sa formation. Formation professionnelle permettant de travailler toute l'année
- Livret d'alternance numérique (Yparéo) - suivi de progression tripartite (apprenti.e, formateur, maître d'apprentissage)
- Démarche d'éducation populaire et méthodes participatives favorisant partage d'expériences et réflexion collective



PUBLIC VISÉ

- Être âgés de 16 ans minimum
- Pas de pré-requis scolaire
- Sans emploi
- Salarié en reconversion



EFFECTIF

- De 8 à 20



CONDITIONS D'ENTRÉE PRÉ-REQUIS

- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation et prouver son honorabilité
- Etre âgé de 16 ans au minimum à l'entrée en formation.
- Etre titulaire au minimum de l'un de ces diplômes (délivré par la FFE) : Degré 1 ou Galop 6 de cavalier ou de pleine nature / Degré 1 ou galop 5 de cavalier ou de pleine nature dans le cas d'une formation en apprentissage.
- Attester d'une formation aux Premiers Secours (SST ou PSC1).
- Pouvoir présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique et l'encadrement des
- activités équestres





ADMISSION

Rencontre avec un membre de Passion Sports Formation ou du Domaine équestre d'Étretat : Échange autour projet professionnel

Entretien de motivation /Test Sélection complémentaire
Avoir une structure d'alternance ou être en recherche active (Nous pouvons vous accompagner)

Dossier d'inscription et formulaire en ligne : Nous consulter



BLOC DE COMPÉTENCES

- BC 1: Participer au bon fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre
- BC 2: Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestre en sécurité
- BC 3: Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et les bien-être de la cavalerie d'école.



PROGRAMMES ET CONTENUS

La formation conduite par Passion Sports Formation en partenariat avec domaine Équestre d'Étretat vise à préparer les candidats au métier d'Animateur d'Équitation en leur permettant d'acquérir des compétences professionnelles que l'on retrouve dans cinq grandes familles d'activités spécifiques au métier :

L'encadrement des activités équestres

L'accueil du public, l'animation et la promotion des activités

Les soins, l'entretien de la cavalerie et la maintenance des infrastructures.

L'utilisation de la cavalerie d'école

L'organisation et la gestion de la structure

Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres – 240h

Module 2 : Maîtrise des techniques équestres – 100h

Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 80h

Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire – 70h





MODALITÉS D'EXAMENS

Le titre d'Animateur d'Equitation est délivré par la voie des Bloc de compétences. Les blocs du titre d'AE sont au nombre de trois :

bloc 1 : Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre.

Mise en situation professionnelle/Entretien et sécurisation de la structure

Production et soutenance d'un rapport de stage

bloc 2: Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité.

Production et soutenance d'un dossier pédagogique

Mise en situation professionnelle : Conduite et évaluation d'une séance

bloc 3: Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien être de la cavalerie d'école.

Mise en situation professionnelle : Entretien de la cavalerie et convoyage d'équidés

Mise en situation professionnelle : Démonstrations techniques équestres (Dressage, obstacle, Terrain varié, travail à pied



DÉBOUCHÉS

Les métiers que peut envisager un AE sont variés :

- Animateur d'équitation
- Moniteur d'équitation (y compris à l'Armée)
- Cavalier soigneur – groom
- Directeur de structure équestre
- Garde territorial ou Garde républicain
- Métiers transversaux : commercial en alimentation, en matériel de sellerie.

Poursuite de formation vers le BPJEPS spécialité Educateur Sportif mention Activités Equestres



ACCESSIBILITÉ ET FINANCEMENT

La formation est accessible à tous par la voie de l'apprentissage ou tout autre dispositif de formation **y compris aux personnes en situation de handicap ***,

En apprentissage, le financement de la formation est pris en charge par l'OPCO de référence, le candidat possède un statut de salarié et bénéficie d'une rémunération.

En formation continue, le financement de la formation et le statut du candidat dépend de chaque profil:

Financement Personnel, Contrat de professionnalisation, France travail .

TABLEAU DE RÉMUNÉRATION POUR PARCOURS EN APPRENTISSAGE

Situation	jusqu'à 17 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et plus
1re année	27 % du SMC 477,07 €	43 % du SMC 759,78 €	53 % du SMC 936,47 €	
2e année	39 % du SMC 689,10 €	51 % du SMC 901,13 €	61 % du SMC 1 077,82 €	100 % du SMC 1 766,92 €
3e année	55 % du SMC 971,81 €	67 % du SMC 1 183,84 €	78 % du SMC 1 378,20 €	

